

**Procès-verbal**  
**Conseil d'Établissement**  
**École Roxton Pond**  
 Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
 Séance du 13 octobre 2015

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Roxton Pond, tenue le 13 octobre 2015 à 19h à la bibliothèque du pavillon des Mésanges

**Sont présent(e)s :**

Carolyne Lacombe	Représentante des parents, présidente
Marie-Hélène Charest	Représentante des parents
Julie Fredette	Représentante des parents
Marie-Eve Deslauriers	Représentant des parents
Édith Dubois	Représentante des parents
Julie Charpentier	Membre enseignant
Catherine Turcotte	Membre enseignant
Julie Tétreault	Membre enseignant
Chantal Guertin	Responsable du service de garde
Diane Ouellet	Représentante du personnel de soutien

**Étaient également présents :**

Benoit Couture	Directeur
----------------	-----------

**Sont absent (e)s :**

Dimitri Plotto	représentant des parents
Véronique Auger	Membre enseignant

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

En l'absence d'un président, Benoit Couture, directeur, déclare la séance ouverte à 19h08

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ par Carolyne Lacombe** que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

14CÉ1516-143

Adopté à l'unanimité

**3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 JUIN 2015**

**IL EST PROPOSÉ par Julie Charpentier** que le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2015 soit adopté en faisant la correction au point 6 : Rapport Annuel sur les activités du conseil en 2014-2015 plutôt que 20147-2015.

14CÉ1516-144

Adopté à l'unanimité

**4- PAROLE AU PUBLIC**

Personne ne s'est prononcé à la parole au public.

**5- POINTS DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION****5.1 Élections au poste de président (et de vice-président?)**

**Proposition de Carolyne Lacombe par Marie-Hélène Charest.** Carolyne Lacombe accepte la présidence. Édith Dubois pourrait remplacer la présidente lors de son absence.

## 5.2 Nomination au poste de secrétaire

**Chantal Guertin propose Marie-Eve Deslauriers.** Le poste de secrétaire est accepté par Marie-Eve Deslauriers.

## 5.3 Adoption du budget du conseil d'établissement

Le budget annuel du CÉ est de 400\$. Étant donnée un surplus de 136\$ sur les résultats de 2014-2015, le budget du CÉ 2015-2016 sera de 536\$.

**IL EST PROPOSÉ par Chantal Guertin** d'adopter le budget 2015-2016 du conseil d'établissement au montant de 536\$

14CÉ1516-145

Adopté à l'unanimité

## 5.4 Information sur la LIP

Lecture du document de la loi sur l'instruction publique par Benoit Couture

## 5.5 Convention de gestion

La convention de gestion sera présentée à la prochaine rencontre du conseil d'établissement puisque son bilan, réalisé par le comité d'enseignants formé à cette fin, n'a pas encore été complété.

## 5.6 Critères de sélection d'une direction d'école

Lecture des critères de sélection par les membres. Interrogation de la part de Julie Charpentier sur l'acronyme (E.H.D.A.A.) utilisé au point 1.

**IL EST PROPOSÉ par Carolyne Lacombe** d'approuver les critères tels que présentés.

14CÉ1516-146

Approuvé à l'unanimité

## 5.7 Retour sur l'assemblée générale

Une discussion est tenue pour essayer de capturer davantage l'intérêt du public pour l'assemblée générale. Il est proposé de faire mention de l'assemblée générale de l'école dans le journal municipal informatif de Roxton Pond.

## 5.8 Présentation des règles de régie interne

Le point est reporté à la rencontre de novembre du conseil d'établissement

## 5.9 Adoption du calendrier des rencontres du CÉ

Le mardi est retenu pour la tenue des rencontres du conseil d'établissement. Le calendrier des dates retenues est le suivant : le 10 novembre, le 8 décembre, le 9 février, le 15 mars, le 12 avril, le 10 mai et le 14 juin.

## 5.10 Choix de représentant de la communauté

Michel Archambault, Guylaine Côté, et Nancy Williamson sont proposés. 2 parents et Benoit se chargeront de les contacter.

## 5.11 Cahier spécial d'informations

Lecture du document (information)

## 5.12 Prix à fixer pour les copies du procès-verbal

Le montant demeurera à 2\$ pour l'année.

## 5.13 O.P.P.

La rencontre aura lieu le 26 octobre

## 5.14 Vente de pains – fonds à destination spéciale

La levée de fonds est maintenue malgré l'absence d'activités à grand déploiement et de sorties éducatives en lien avec les moyens de pression du personnel enseignant. L'argent recueilli servira à financer les activités festives pour la dernière journée d'école. Le surplus ira à l'achat de nouveaux livres. Dans le cas où le conflit de travail se règle et qu'il y a rétablissement des sorties scolaires, l'argent de la campagne de financement y sera consacré en partie.

**5.15 Surveillance du midi**

Benoit fait un survol de l'organisation du midi.

**5.16 Sorties éducatives**

Pour l'instant, aucune sortie n'aura lieu. En revanche, plusieurs petites activités se tiendront dans les classes.

**5.17 Leucan**

Un vote a eu lieu et il est choisi de ne pas offrir les boîtes de Leucan pour l'année en cours.

**7. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question

**8. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21h15**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités; **il est proposé par Chantal Guertin** que la séance soit levée à 21h15.

14CÉ1516-147

Adopté à l'unanimité

---

Présidente

---

Directeur